

Militariser la jeunesse : un projet global qui inclut l'école

Si le SNU est abandonné, un projet global de militarisation de la jeunesse se met en place, fondé sur le remodelage de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), de l'enseignement de l'Éducation morale et civique et de l'immixtion toujours plus grande de l'Armée à l'école.

Transfert des enseignements de la JDC à l'école

À partir de la rentrée 2025, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour tout Français entre 16 et 25 ans, va être modifiée : alors que la loi prévoit toujours trois enseignements lors de la JDC (concernant la défense nationale, les formes d'engagement et le civisme -article L114-3 du code du service national), ceux-ci sont globalement évacués de la JDC et transférés dans le nouveau programme scolaire d'Éducation Morale et Civique, de 2024.

Ainsi, au collège, l'enseignement de la Défense est renforcé (en 4^e), avec des notions nouvelles et précisées dénotant un très fort parti pris idéologique (par exemple la « sureté » est présentée comme relevant des forces de l'ordre... quid, a minima, de l'absence de démocratie de ces forces armées et du rôle de la société civile ?) et au lycée, en 1^{ère}, un nouveau chapitre doit être abordé sur la « *République et la Nation* », avec notamment les notions de « *questions mémorielles* » (un dada de l'armée qui va à l'encontre de la démarche historique) qui « *contribuent à une réflexion sur l'identité de la Nation* », la notion de « *patriotisme constitutionnel* » (le 49.3 : « *un moyen de lever les blocages parlementaires* » ?!) et à nouveau la notion de « *défense nationale* ».

Une nouvelle JDC inspirée de la « pédagogie active » de l'Éducation nationale ?

Ce transfert des enseignements de l'Armée vers l'Éducation nationale permet au gouvernement, d'imposer lors de la nouvelle JDC des « activités » pour que les jeunes soient « davantage acteurs ». Semblant décalquer certaines pratiques de l'Éducation nationale il ne s'agit pourtant en rien d'une « pédagogie active » mais d'activités dogmatiques obligatoires : participation à des rites politiques et à des ateliers au caractère éminemment politique.

Ainsi les rites politiques tels le lever des couleurs, se lever devant la Marseillaise ou la chanter constituent un acte d'allégeance au pouvoir en place (aujourd'hui celui de Macron). De même les ateliers à visée militaire, de jeu de rôle pour « comprendre la défense », de jeu de rôle « STRA&J » et de tir sportif au laser, présentent une nette orientation politique : les imposer est donc également contraire à la liberté de conscience. Certes les jeux de rôles et le sport sont des pratiques au sein de l'Éducation nationale mais, une différence fondamentale est que la classe est un lieu de débat et de critique ce que n'est pas l'armée. Et que dire de l'imposition d'un repas de midi pris sous forme de « ration militaire » ?

Ainsi la nouvelle JDC est une atteinte fondamentale à la liberté de conscience de tout jeune qui y participera et nombre de ses activités sont opposées aux pédagogies de l'Éducation nationale.

L'école, fer de lance du formatage au service de l'Armée

Un rapport sur l'économie de guerre l'affirme, le rôle de l'École est fondamental dans le formatage à l'idéologie de l'armée : « *L'esprit de défense ne se décrète pas ; il doit être préparé et cultivé, en sensibilisant la population aux dangers qui nous entourent. C'est d'abord le rôle de l'Éducation nationale, notamment à travers les cours d'histoire et d'éducation civique, de contribuer à cultiver l'esprit de défense chez les jeunes générations* ». ¹ « *Cultiver l'esprit de défense* », de l'école primaire à la classe terminale.

La formation d'enseignants et personnels à double casquette, une dans l'Armée et une dans l'Éducation nationale, participe à ce formatage. Ainsi on peut lire sur des sites académiques de l'Éducation nationale la prose d'un inspecteur général (Histoire-géographie), membre de l'Académie de Marine :

¹ Rapport d'information sur l'économie de guerre : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion_fin/17b1757_rapport-information#

« La défense, c'est aujourd'hui la guerre. Enseigner la défense, c'est donc aujourd'hui enseigner la guerre. Avec une prise de conscience, dont les trinômes académiques sont une expression achevée. Avec une mobilisation critique des esprits, qui réunit l'École et l'Armée. Avec une formation à la défense, c'est-à-dire une « route de convergence », comme on dit dans la Marine, entre l'enseignant et le soldat (...). Deux démarches séparables mais non séparées, en quelque sorte. ».²

Autre exemple, la revue nationale de défense RND animée par des généraux publie un numéro « Spécial bac » concernant la spécialité Histoire-Géo géopolitique et sciences politiques (HGGSP). Ce numéro comporte aussi un chapitre « méthodologie ». L'armée a-t-elle la prétention de « former » les professeurs, voir même de se substituer à leurs missions ?

Multiplication des dispositifs de collaboration avec l'Armée

Les trinômes académiques sont la pièce maîtresse de la collaboration Armée – Académie. Ils réunissent le recteur, l'autorité militaire territoriale (un général) et le président de l'association régionale des auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN). Leur rôle est de renforcer les liens entre les communautés enseignante et militaire pour développer une culture de défense globale, englobant les aspects militaire, civil et économique ; ils initient nombre d'activités et projets.

Si aucun séjour SNU à titre individuel n'est à ce jour programmé pour l'année 2025-2026, d'autres dispositifs se développent :

- **Classes Défense** : ces classes de collège et lycée, dont le nombre est en augmentation, ont un projet pédagogique en lien avec la Défense et la Sécurité en partenariat avec une unité militaire. Il inclut des rencontres et des échanges entre élèves et militaires tout au long de l'année. Ces liens avec l'armée ont des retombées sur l'ensemble de l'établissement.

- **Cadets de la défense** : projet d'accueil de collégiens au sein d'unités militaires.

- **Rites politiques (militaires)** : le livret *“Ma première cérémonie militaire”* est distribuée dans nombre de villes à tous les écoliers. Il s'agit d'inciter les élèves et les enseignants, avec leurs classes, à participer aux cérémonies commémoratives (cf. *“Mon premier 11 novembre”* et *“Mon premier 14 juillet”*) et de valoriser l'engagement au service du pays, qu'il soit militaire ou simplement volontaire. Ce livret en bande dessinée est édité par Solidarité Défense ; il inclut une publicité pour les principaux fabricants d'armes (Dassault, Naval Groupe, etc.).³

- **Port obligatoire de l'uniforme à l'école** : l'expérimentation pour l'année scolaire 2025-26 se poursuit, et le ministère a trouvé pour cela des crédits !

La mission éducative de l'école ne peut être confondue avec la militarisation, qui est l'objectif de l'armée.

Refusons l'intrusion de l'armée dans l'enseignement : arrêt des trinômes académiques, des classes de défense, cadets de la défense, arrêt des incitations aux rites militaires, ports de l'uniforme et autres projets à venir !

Abrogation de la nouvelle JDC, droit à l'objection de conscience de la JDC

NON À L'EMBRIGADEMENT DE LA JEUNESSE ET DES CITOYENS !

² Revue de la Défense nationale <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article.php?carticle=23326> Ce document figure aussi sur les sites académiques de l'Education nationale.

³ *Solidarité Défense* est créée en 1994, sous l'impulsion de François Léotard, ministre des Armées (alors que les forces françaises étaient déployées en ex-Yougoslavie). Cette association veut mobiliser la société civile pour qu'elle manifeste son soutien actif aux militaires et à la gendarmerie.